

d'églises dans le diocèse qu'il n'ait fait retentir de ses éloquents plaidoyers en faveur des orphelins. Inutile d'ajouter qu'il prêche aussi d'exemple et qu'il pratique ce qu'il enseigne aux autres. C'est lui qui était de fait le chapelain du Patronage, quand arrivèrent à Québec, en 1884, les bons Frères de Saint-Vincent de Paul qui depuis ont eu la direction de l'établissement. Depuis longtemps les directeurs, et Mgr Hamel en particulier, travaillaient à procurer cet heureux changement, sachant que les maisons de ce genre, pour être vraiment prospères et durables, doivent être confiées aux soins de communautés religieuses.

Aussi est-il vrai de dire que, depuis, l'on a vu des progrès merveilleux à tous les points de vue. D'abord pour le personnel : il y a actuellement trois prêtres et seize frères au Patronage, en comptant les novices. Dix enfants font leurs classes au petit noviciat, trente et un enfants pauvres sont pensionnaires à la maison de famille et font leur apprentissage, soit dans les ateliers d'imprimerie et de cordonnerie du Patronage, soit dans les différents ateliers de la ville. Au lieu des cent vingt enfants qui fréquentaient l'école en 1886, il y en a aujourd'hui trois cent cinquante. Sur ce nombre, cinquante paient une légère contribution ; trois cents sont reçus gratuitement ; on en habille deux cents et cent vingt restent tous les jours pour prendre le dîner. Tous les enfants pauvres qui sont admis au Patronage sont choisis par les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et chaque conférence — elles sont aujourd'hui vingt-six — a droit d'en placer un nombre déterminé.

A part cette œuvre principale de l'instruction des enfants pauvres, il y a au Patronage l'Union Notre-Dame et l'Union Saint-Louis de Gonzague, composées de jeunes gens, apprentis, commis et autres, qui pour la plupart étaient autrefois dans la première catégorie des patronés. Tous les soirs de la semaine et toute la journée du dimanche, les salles et la bibliothèque leur sont ouvertes ; ils assistent aux offices religieux, entendent deux instructions le dimanche, et font chaque jour, avant de se séparer, la prière en commun. S'ils se marient, ils deviennent, s'ils le désirent, membres honoraires de l'Union Notre-Dame, et un bon nombre continuent de fréquenter cette excellente institution.

Inu  
imme  
outille  
de la  
ver la  
Dès  
l'achat  
tructio  
Les  
même  
C'est a  
bres de  
sous le  
moyen  
plans a  
pas un  
fallut s

Quel  
pelle, j  
donna  
trouver  
donc l'  
les mat  
dit l'aut  
nous n'  
mencere  
mille de  
promene  
curé de  
M. N.-S  
Il fallut  
une très  
peut co  
peut fac  
une mai  
Comme  
Brochu,  
il en est  
rendra e